

*Pour l'intérêt général
de SoLocal Group
et de ses parties prenantes*

COMMUNIQUÉ

Paris, le 2 août 2016

Un projet de restructuration financière insultant pour les actionnaires

- L'Association juge le projet du management inacceptable et totalement déséquilibré
- Elle entend s'opposer par tous moyens légaux à ce projet de Plan conçu sous l'égide d'un Mandataire ad hoc depuis lors révoqué
- Elle demande l'élaboration, sous l'égide du nouveau Mandataire, d'un nouveau projet équilibré et propose la création d'une délégation représentative des actionnaires Individuels pour participer aux discussions en vertu du principe d'égalité de traitement

L'Association RegroupementPPLOCAL a pris connaissance des contours du projet de restructuration financière présenté le 1^{er} août dernier par le management de SoLocal Group.

Elle considère que celui-ci est inacceptable pour les actionnaires individuels qui, bien que formant certainement ensemble l'actionnaire majoritaire de l'entreprise dont le flottant représente 88% du capital, n'ont pas été associés à son élaboration.

Ce projet de plan est inacceptable car il est totalement déséquilibré :

- les actionnaires actuels seraient les seuls à faire des sacrifices, alors même qu'ils ont déjà apporté 440ME à SoLocal Group lors de la précédente restructuration financière en 2014; ce projet de plan extrêmement dilutif réduirait en effet leur poids dans le capital à environ 10%, sauf à ce qu'ils puissent réinvestir massivement¹; ceci sera dans la plupart des cas impossible à des personnes physiques qui ont perdu tout ou partie de leur épargne parce qu'ils l'avaient confiée à Solocal Group; compte tenu du nombre élevé d'actions nouvelles à émettre, leurs Droits Préférentiels de Souscription seraient probablement faiblement valorisés en bourse.

¹ pour maintenir sa participation il faudrait acquérir 10 actions pour une à un euro

- il favoriserait de façon éhontée les créanciers qui sont pourtant pour la plupart des « fonds vautours » ayant acquis leurs titres récemment, alors qu'ils se négociaient à 50% de leur valeur faciale sous l'effet de la communication financière anxiogène de la société ces derniers mois. Dans le cadre du projet du management, ceux-ci ne consentiraient aucun abandon de créances, obtiendraient le remboursement anticipé de plus d'un tiers de celles-ci, se verraient accorder, par la conversion d'un second tiers de leurs créances, des titres convertibles en actions voire des actions à des conditions extrêmement favorables (selon les cas, à un prix de souscription entre 1€ et 4,73 € par action contre 15 € pour l'augmentation de capital souscrite par les actionnaires en 2014 et 16,80 € pour l'augmentation de capital réservée aux salariés en 2015). Ils bénéficieraient en outre de l'attribution de Bons de Souscription leur permettant d'obtenir des actions supplémentaires au prix de 2 € par action.
- Il rendrait particulièrement aisé, comme l'Association le redoute depuis plusieurs mois, l'entrée à des conditions anormalement favorables (BSA exerçables à 1,50€ par action, DPS entre 1 et 2€ par action) de nouveaux investisseurs disposés à faire confiance au management. L'Association attire l'attention des actionnaires sur le fait que ces droits auraient en tout état de cause une valeur dont se priveraient ceux qui décideraient de céder leurs actions sans attendre.

On notera enfin que parmi les établissements financiers dont les fonds sont des **actionnaires institutionnels identifiés de SoLocal Group** totalisant 11% du capital **et dont la Société se targue d'avoir obtenu l'accord, certains figurent également sur la liste des créanciers** et sont donc en situation de conflit d'intérêt vis-à-vis de leurs porteurs de parts. La préparation du projet de plan a donc été effectuée dans des conditions marquées par une différence de traitement entre des actionnaires également créanciers, parties prenantes des négociations, et la majeure partie des actionnaires qui ne l'ont pas été.

En conséquence, **l'Association RegroupementPPLOCAL s'opposera par tous les moyens légaux à ce projet de plan inique, concocté sous l'égide d'un mandataire depuis lors révoqué entre le management et les créanciers** et qui n'est à ce stade pas finalisé dans ses modalités.

Afin de faire rétablir les actionnaires individuels et salariés dans leurs droits, l'Association, qui réunit désormais plus de 1100 actionnaires, a en particulier exprimé au nouveau Mandataire ad hoc, Maître Bourbouloux, son **souhait de voir les actionnaires individuels associés à la préparation d'un nouveau plan.**

Contact Presse RegroupementPPLOCAL

Par mail : presse.regroupermentpplocal@gmail.com

Par téléphone : Baudoin de Pimodan au 07 82 45 16 67

A propos de l'Association RegroupementPPLOCAL

RegroupementPPLOCAL est une association créée le 22 mars 2016 pour formaliser l'action d'un regroupement spontané d'actionnaires de SoLocal Group à la suite de la publication des comptes 2015. Animée par Alexandre Loussert, 35 ans, détenteur d'actions SoLocal Group à titre personnel, RegroupementPPLOCAL fédère fin juillet 2016 plus de 1100 membres qui constituent sans doute collectivement le premier actionnaire de l'entreprise, chacun demeurant toutefois libre de son vote. A travers son site www.regroupementpplocal.com, l'Association permet à chacun de s'informer, d'échanger et d'agir pour faire respecter les droits des actionnaires, en particulier des actionnaires individuels qui détiennent l'essentiel des 88% du capital de SoLocal Group aujourd'hui dans le public. RegroupementPPLOCAL défend une vision équilibrée du contrat social à mettre en œuvre entre les différentes parties prenantes de l'entreprise. Détentrice de 50 actions SoLocal Group inscrites au nominal dans les livres de la Société, l'Association entend participer activement à sa vie sociale, notamment en soumettant à l'Assemblée des Actionnaires les résolutions complémentaires nécessaires à une meilleure défense des droits des actionnaires et en coopérant dès que possible avec d'autres de ses parties prenantes, actionnaires salariés ou institutionnels. L'Association est animée par des bénévoles et peut être soutenue dans son action via www.helloasso.com ou en envoyant un chèque à l'ordre de RegroupementPPLOCAL - 3 rue Jules Ferry 92400 Courbevoie

Pour suivre l'actualité, participer ou nous soutenir

Les actionnaires de SoLocal Group souhaitant s'informer ou adhérer à l'Association peuvent entrer en contact via le site www.regroupementpplocal.com ou par courrier au siège de l'Association RegroupementPPlocal 3 rue Jules Ferry 92400 Courbevoie.